



Règlement VautourMan triathlons

7 septembre 2024

Le VautourMan Triathlon L est une épreuve composée d'un enchaînement de 1200m de natation, 71km en vélo de route, et 17km à pied. L'épreuve est accessible en individuel ou par équipes de 2 ou 3. Le départ est prévue le 2 septembre 2023 à 10h, au lac du Tech.

Le VautourMan triathlon S est une épreuve composée d'un enchaînement de 600m en natation, 14km en vélo de route, et 7km à pied. L'épreuve est accessible en individuel uniquement. Le départ est prévue le 2 septembre 2023 à 10h, au lac du Tech.

VautourMan Triathlon est organisée par l'association Triathlon Organisation Pyrénées Passion.

Toutes les informations relatives à la course sont disponibles sur le site www.vautourman.com

En s'inscrivant, le participant reconnaît avoir lu le règlement et les informations disponibles sur le site.

En s'inscrivant, le participant comprend que le VautourMan triathlon L ou S est une épreuve d'endurance, et qu'un entraînement adéquat est nécessaire.

Les inscriptions se feront uniquement par internet jusqu'au 3 septembre 2024, et dans la limite des dossards disponibles.

	L individuel	S individuel	L relais
Les 15 premiers jours après l'inscription (40 premiers dossards seulement)	69 €	29 €	79 €
jusqu'au 8 juillet (jusqu'au 80ème dossard seulement)	85 €	35 €	99 €
Dossards restants	99 €	39 €	109 €
Augmentation 2 dernières semaines avant la course	+10%		
nombre de dossards limité à	140	140	15
Echange de dossards	+20 € jusqu'à 1 mois avant la course, impossible après	+10 € jusqu'à 1 mois avant la course, impossible après	+5 € par équipier jusqu'à 2 semaines avant la course, impossible après
Assurance annulation	10 €	8 €	10 €
Supplément non licencié FFTRI	15 €	5 €	5€ par équipier non licencié FFTRI
Navette avant-course	10 €	10 €	10 €

Restrictions d'âge

course	Age du participant
S individuel	Cadet et plus âgé (né en 2008 ou avant)
L individuel	Junior et plus âgé (né en 2006 ou avant)
L relais : natation	Cadet et plus âgé (né en 2008 ou avant)
L relais : vélo	Junior et plus âgé (né en 2006 ou avant)
L relais : course à pied	Junior et plus âgé (né en 2006 ou avant)

Annulations et assurance annulation

En cas de désistement du concurrent :

	Avec assurance annulation	Sans assurance annulation
Jusqu'à 1 mois de la course	Remboursement 100%	Bon de réduction de 50% sur inscription année prochaine
Jusqu'à 2 semaines avant la course	Remboursement 50% (ou bon de réduction 75% sur inscription année prochaine)	Bon de réduction de 25% sur inscription année prochaine
Les 2 dernières semaines avant la course jusqu'à la fin des inscriptions	Bon de réduction 50% sur inscription année prochaine	Pas de remboursement

En cas d'annulation de l'épreuve pour cause de mauvaises conditions météo, ou toute autre cause indépendant de l'organisation (pandémie, catastrophe naturelle, interdiction préfecture, etc...)

Avec assurance annulation	Sans assurance annulation
Remboursement 90% (ou inscription offerte année prochaine)	Remboursement 70% (ou bon de réduction 90% année prochaine)

Certificat médical/licence

En 2024, **les non licenciés peuvent répondre à un questionnaire santé plutôt que fournir un certificat médical.** Si les réponses à toutes les questions est « non », vous n'avez pas à fournir de certificat. Si vous répondez « oui » à au moins une des questions, un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, daté de moins d'un an à la date de la course. Tout sport avec une composante d'endurance sera accepté.

Les autres documents acceptés sont :

- Licence de triathlon FFTRI avec mention en compétition
- Licence d'une fédération étrangère de triathlon, partenaire de la FFTRI
- Licence d'un autre sport avec mention « en compétition ». Le sport concerné devra comporter une partie d'endurance (course à pied, vélo, ski de fond, sport d'équipe, etc...)

Non-licenciés FFTRI

Les participants non licenciés FFTRI compétition ou non licenciés d'une fédération étrangère partenaire de la FFTRI devront s'acquitter d'un supplément selon le tableau ci-dessus.

Engagements du participant

Le participant s'engage à respecter les consignes des membres de l'organisation et des bénévoles.

Le participant s'engage à respecter tous les bénévoles et les autres participants. Aucun abus verbal ne sera toléré.

Propreté

La course se déroule dans un cadre naturel privilégié. Il est important que le passage de la course ne dégrade pas ce cadre et cet environnement. A ce titre, il est strictement interdit de jeter tout déchet ou matériel en dehors des zones de propreté. Cela inclut en particulier les bidons et emballage, mais ne se limite pas à ces derniers. Une zone de propreté sera disponible et clairement indiqué à chaque ravitaillement.

Arrêt sur décision médicale

Le commissaire de course pourra décider, sur avis du médecin ou de l'organisation de secouristes, de retirer un participant de la course, s'il juge qu'il ne peut pas continuer la course sans risque pour sa santé.

Assurance

L'organisation est assurée en responsabilité civile pendant l'évènement, selon la réglementation en vigueur. Elle ne remplace pas votre responsabilité civile personnelle. Cette assurance ne couvre en aucun cas les dommages au matériel qui pourraient subvenir pendant la course. Néanmoins, pendant le transport de matériel, si celui-ci est confié à l'organisation (vélo, ski), le matériel sera assuré.

L'épreuve n'étant pas affilié à la FFTRI, l'assurance de la licence FFTRI n'est pas valide pendant l'épreuve.

L'organisation ne sera pas tenu responsable en cas d'accident d'un participant. Vous êtes tenu de respecter le code de la route.

Droit à l'image

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image pendant l'épreuve. Il cède à l'organisation et ses partenaires l'utilisation faite de son image pendant l'épreuve.

Annulation/modifications

Comme toutes les courses de montagne, le VautourMan duathlons est dépendant de la météo. En vous inscrivant, vous comprenez le risque d'annulation et modification liée aux conditions météorologiques.

La modification de l'épreuve (annulation météo, raccourcissement vélo ou CAP) pour cause de conditions météo ne donneront pas lieu à remboursement.

L'épreuve pourra être annulée jusqu'au dernier moment, et même en cours d'épreuve. Nous nous efforcerons néanmoins d'informer les concurrents en cas de risques d'annulation.

Dans les parcs à vélos

Dans le parc à vélo T1, le participant ne pourra prendre son vélo qu'une fois son casque sur la tête, jugulaire attachée. Tout déplacement dans le parc à vélo se fera vélo à la main, casque sur la tête et jugulaire serrée. Le participant montera sur son vélo après être sorti du parc, à l'endroit indiqué par un panneau.

Dans le parc à vélo T2, le participant descendra du vélo à l'endroit indiqué par un panneau avant l'entrée dans le parc. Il se déplacera jusqu'à son emplacement, vélo à la main, et ne défera sa jugulaire et enlèvera son casque qu'une fois arrivé à son emplacement.

Natation

La natation sera dans le lac du Tech.

Le lac du Tech sert de réserve à une centrale hydro-électrique, et est strictement interdit et dangereux à la baignade. Il est donc impossible de s'entraîner dans le lac, EDF nous donnant l'autorisation de l'utiliser uniquement pour la course, et prenant les mesures nécessaires pour le sécuriser.

La température de l'eau est prévue autour de 16°C, la combinaison néoprène sera obligatoire, et la cagoule néoprène autorisée.

En cas de mauvaises conditions météo ou de températures trop froides, la partie natation pourra être remplacée par une petite course à pied.

Course à pied

Le dossard est porté devant. Merci ne de pas couper ou plier votre dossard.

Il est interdit de se faire accompagner en vélo par un tiers. Interdiction également de se faire ravitailler par un tiers.

Vélo

Port du casque à coque dure obligatoire.

Le dossard est porté derrière. Il est recommandé d'utiliser une ceinture porte dossard, afin de faire une transition rapide entre course à pied et vélo.

La route sera ouverte à la circulation. Les participants doivent respecter le code de la route, et en particulier rouler à droite de la chaussée. Les participants seront bien sur prioritaires à toutes les intersections. Attention dans les descentes, des voitures peuvent arriver en face, et la route peut être glissante.

Accompagnement et assistances interdits. Interdiction également de se faire ravitailler par un tiers.

Drafting interdit : Il est interdit de rouler dans la roue d'un autre concurrent ou en peloton, en groupe. Veuillez laisser 10m entre votre vélo et le vélo devant.